

2020/2021

LIVRET PÉDAGOGIQUE

Master MEEF 2nd degré

Lettres

Options : Lettres modernes ou Lettres classiques

www.inspe.univ-nantes.fr

UNIVERSITÉ DE NANTES

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Nantes

université angers · Le Mans Université · académie Nantes

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ
parcours "Lettres"
Option : Lettres modernes ou Lettres classiques
L'option Lettres modernes est préparée sur les sites de Nantes, Angers, Le Mans.
(Formation hybride proposée au Mans pour le M1 : en présentiel et à distance).
L'option Lettres classiques est exclusivement préparée sur le site de Nantes

Structure de la formation

Le master MEEF parcours Lettres est construit en collaboration avec les départements «Lettres» des Universités de Nantes, d'Angers ou du Maine pour former les étudiants au métier d'enseignant du secondaire. Il se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant de Lettres. Il doit préparer les étudiants au concours externe des Capes de Lettres modernes ou classiques et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français en cas de recrutement par ce concours, mais il se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. De manière transversale aux UE d'enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

Les stages
Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 (à effectuer obligatoirement dans l'Académie de Nantes également pour les masters hybrides), puis des fonctionnaires stagiaires en M2 se destinant à l'enseignement du français dans le 2nd degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de cinq semaines réparties en trois sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée. Pour les M2 lauréats du concours : le stage en alternance repose sur un mi-temps en responsabilité et 2 jours de formation à l'Inspé. Le stage sert d'appui à la rédaction du mémoire de recherche de M2 et contribue à l'obtention d'ECTS.
Un stage filé (1 jour par semaine pendant 6 mois) et un stage massé de 2 semaines sont prévus pour les étudiants de Master 2 qui ne sont pas fonctionnaires stagiaires.
Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur (ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle).

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2.
Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10.
L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1, ayant une moyenne supérieure à 10/20 (la moyenne se fait à partir des coefficients correspondant aux ECTS) et si les UE non compensables sont acquises.
Les ECTS obtenues dans l'enseignement de langues étrangères ne sont pas compensables.
Les UE ou ECTS relatives à la mise en situation professionnelle (stage et mémoire) ne sont pas compensables dans l'année de master 2.
Pour la mention **second degré**, dans l'année de master 1, les UE ou ECTS relatives au bloc recherche ne sont pas compensables.
Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.
Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4 (dont UE non compensables). La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.
Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.
En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.
Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.
Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Organisation hebdomadaire

Master 1 pour les sites de Nantes et d'Angers : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages : du 12 au 16 octobre 2020
du 30 novembre au 11 décembre 2020
du 12 au 23 avril 2021

Master 2 :

• Étudiants (non fonctionnaires stagiaires) :

- stage filé le vendredi, sous réserve des décisions du rectorat, du 2 novembre 2020 au 9 avril 2021, et stage massé du 12 au 23 avril 2021.

• Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master MEEF :

- cours les lundis et mardis.
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis et vendredis.

• Étudiants professeurs stagiaires titulaires d'un master autre que MEEF :

- cours les lundis et mardis.
- stage en responsabilité les mercredis, jeudis et vendredis.

Date des examens et des vacances

Examens 1er semestre : du 4 au 8 janvier 2021
Examens 2e semestre : du 10 au 17 mai 2021
Examens 2e session : du 10 au 18 juin 2021
Interruption des cours : du 24 octobre au 1e novembre 2020 ; du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021 ; du 20 au 28 février 2021 ; du 24 avril au 2 mai 2021
Concours CAPES (écrits) : avril 2021 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :
http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid101605/les-epreuves-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre.html
http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html

Épreuves et coefficients ont été fixés, légalisés dans l'Arrêté du 19 avril 2013
Les rapports de jury sont à consulter : http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html
Rapport de jury du CAPES (disponible sur SIAC).

Responsables du parcours

pour la composante universitaire :
Nantes **:** Marie Blain — ***Angers*** **:** Elisabeth Pinto-Mathieu — ***Le Mans*** **:** Corinne Feron

pour l'Inspé :
Nantes **:** Rachel Druet — ***Angers*** **:** Orianne Moretti — ***Le Mans*** **:** Anne Princen et Eric Thiriet

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1)

PARCOURS LETTRES

Option : Lettres modernes ou Lettres classiques

Semestre 1 «parcours Lettres»		
Unités d'enseignement	**Heures étudiants**	**ECTS**
UE 11 Savoirs disciplinaires	**115**	**15**
UE 12 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	**25**	**2**
UE 13 Contexte d'exercice	**25**	**3**
UE 14 Langue vivante (*)	**20**	**3**
UE 15 Mise en situation professionnelle et recherche	**44**	**7**
EC1 : Ingénierie didactique et analyse de l'activité EC2 : Recherche	20 24	
Total Semestre 1	**229**	**30**

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1)

PARCOURS LETTRES

Option : Lettres modernes ou Lettres classiques

Semestre 2 «parcours Lettres»		
Unités d'enseignement	**Heures étudiants**	**ECTS**
UE 21 Savoirs disciplinaires	**115**	**15**
EC1 : Littérature et culture EC2 : Connaissance de la langue EC3 : Simulation oraux concours	58 56 1	
UE 22 Didactique - Savoirs pour l'enseignement	**56**	**5**
UE 23 Contexte d'exercice	**25**	**3**
UE 24 Langue vivante	**0**	**/**
UE 25 Mise en situation professionnelle et recherche	**44**	**7**
EC1 : Transposition didactique et analyse de l'activité(**) EC2 : Recherche(**)	20 24	
Total Semestre 2	**240**	**30**

(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS LETTRES

Option : Lettres modernes ou Lettres classiques

Semestre 3 «parcours Lettres»		
Unités d'enseignement	**Heures étudiants**	**ECTS**
UE 31 Savoirs disciplinaires et didactiques	**60**	**10**
EC1 : Savoirs littéraires ou linguistiques pour l'enseignement EC2 : Épistémologie et didactique du français EC3 : Enseigner le français avec le numérique ***Option Lettres Modernes*** EC1a : Option didactique Langues et Cultures de l'antiquité EC2a : Option didactique Lettres modernes ***Option Lettres Classiques*** EC1a : Option didactique Langues et Cultures de l'antiquité EC2a : au choix : paléographie et édition critique ou les savoirs du mythe ou théâtre antique ou poétique latine et textique ou femme et antiquité ou syncrétismes religieux ou mythes antiques et arts visuels ou paléographie et historiographie latines ou sciences et antiquité	18 18 12 12 12 12	
UE 32 Contexte d'exercice	**25**	**5**
UE 33 Langue vivante(*)	**15**	**3**
UE 34 Mise en situation professionnelle et recherche	**41**	**12**
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(**) EC2 : Recherche(**) EC3 : Suivi activité professionnelle EC4 : Suivi recherche	20 18 2 1	
Total Semestre 3	**141**	**30**

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables
(**) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS LETTRES

Option : Lettres modernes ou Lettres classiques

Semestre 4 «parcours Lettres»		
Unités d'enseignement	**Heures étudiants**	**ECTS**
UE 41 Savoirs disciplinaires et didactiques	**60**	**10**
EC1 : Savoirs littéraires ou linguistiques pour l'enseignement EC2 : Épistémologie et didactique du français EC3 : Enseigner le français avec le numérique ***Option Lettres Modernes*** EC1a : Option didactique Langues et Cultures de l'antiquité EC2a : Option didactique Lettres modernes ***Option Lettres Classiques*** EC1a : Option didactique Langues et Cultures de l'antiquité EC2a : au choix : rhétorique, argumentation et stylistique ou les savoirs du mythe ou théâtre antique ou poétique latine et textique ou femme et antiquité ou syncrétismes religieux ou mythes antiques et arts visuels ou paléographie et historiographie latines ou sciences et antiquité	18 18 12 12 12 12	
UE 42 Contexte d'exercice	**25**	**5**
UE 43 Langue vivante	**0**	**/**
UE 44 Mise en situation professionnelle et recherche	**24**	**15**
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève(*) EC2 : Suivi activité professionnelle EC3 : Mémoire Master(*)	20 2 2	
Total Semestre 4	**109**	**30**

(*) les notes obtenues en dessous de 10 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE 11
UE 21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestres 1 et 2	**Savoirs disciplinaires**		15 crédits ECTS (S1) 15 crédits ECTS (S2)
UE 11 et UE 21	115 heures (S1) 114 heures (S2)	Code :	Format : CM - TD

Noms et courriels des enseignants :

EC1 : Nantes : Marie Blain, Chantal Pierre, Isabelle Ligier Degauque, Mathilde Labbé, Annie Combes
Angers : Luce Albert, Carole Auroy, Cécile Meynard, Isabelle Trivisani
Le Mans : S1: Caroline Julliot, Patricia Lojkine, Nathalie Prince, Sylvie Servoise,
S2 : Caroline Julliot, Nathalie Prince, Sylvie Servoise, Laëtitia Tabard

EC2 : Nantes : Christian Zonza, Sibylle Orlandi
Angers : Jean-François Bianco, Pauline Bruley, Elisabeth Pinto-Mathieu
Le Mans : S1: Corinne Féron, Laëtitia Tabard, Sophie Jouanno
S2 : Corinne Féron, Laëtitia Tabard

DESCRIPTIF

• EC1

L'EC 1 vise à à préparer l'étudiant à l'acquisition de méthodes et de savoirs dans les domaines de la dissertation, épreuve écrite, et de l'explication de texte, épreuve orale.

• EC2 : Lettres modernes

L'EC2 prépare à la première partie de la seconde épreuve écrite : étude grammaticale de textes de langue française
(questions de morpho-syntaxe, lexicologie, orthographe, stylistique portant sur un texte de français moderne ou contemporain ; questions d'histoire de la langue à partir d'un texte antérieur à 1500 : traduction, phonétique historique et graphie, morphologie, syntaxe, lexicologie diachronique).
Cet EC contribue également à la préparation de la première épreuve orale (question de grammaire sur le texte donnant lieu à une explication de texte).

• EC2 : Lettres classiques

Cet EC, uniquement proposé sur le site de Nantes, prépare à l'épreuve écrite 2 (version latine, version grecque et connaissances grammaticales) et à la préparation de la première épreuve orale (question de grammaire sur le texte donnant lieu à une explication de texte).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE11	**X**	**et/ou X**		
Contrôle continu UE21	**X**	**et/ou X**		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

• EC1

La critique

Toursel N. et Vassevière J., *Littérature : textes théoriques et critiques. 110 textes d'écrivains et de critiques classés et commentés*, Nathan, 1994. (Un choix de textes critiques fondamentaux, commentés et classés.)

La poésie

La Poésie. Textes choisis et présentés par Hugues Marchal, Paris, Flammarion, coll. GF-Corpus, n° 3076, 2007. (Vademecum précieux commentant les textes théoriques fondamentaux sur le genre)

- *La Poésie*, Coordinateur : Yvonne Bellenger, Bréal, Collection Grand Amphi, 1999 (La poésie abordée d'un point de vue diachronique)

Le théâtre

- Ubersfeld A., *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*, Seuil, collection Mémo, 1996. (Petit index de 87 pages qui essaie de clarifier des termes qui prêtent souvent à confusion)
- Viala A. (sous la direction de), *Le Théâtre en France des origines à nos jours* (PUF, 1997),
- Bertrand D. (sous la direction de), *Le Théâtre*, Bréal, 1996.

Ce dernier manuel est plus pédagogique (il propose par exemple des exercices).

Le roman

- Raimond M., *Le roman jusqu'à la Révolution*, Ar Colin, 1967, 560 p.
- Raimond M., *Le roman depuis la Révolution*, Ar Colin, 1967, 1991, 291 p.
- Becker C. dir., *Le roman*, éd. Bréal, coll. « Grand Amphi », 1996, 367 p.
- Reuter Y., *Introduction à l'analyse du roman*, Dunod, 1996, 179 p.
- Chartier P., *Introduction aux grandes théories du roman*, Nathan,

2000, 217 p.
- Gervais-Zaninger M. A ., *L'explication de texte en littérature, méthodes et modèles*, Hermann, 2006.
- Bourkhis R. (sdr) *L'explication littéraire, Pratiques textuelles*, A.Colin, 2006. Echantillon de pratiques textuelles pour étudiants déjà confirmés

Cette bibliographie sélective sera complétée par chaque enseignant.

• EC2 : Lettres modernes

Pour l'étude grammaticale d'un texte de français moderne ou contemporain

- Denis D., Sancier-Château, 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de Poche.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Maingueneau D., 2007, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, A. Colin.
- Maingueneau D., Pellet E., 2005, *Les notions grammaticales au collège et au lycée,* Paris, Belin..
- Riegel M., Pellat J-C, Rioul R., 2014, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- *Terminologie grammaticale*, 1997-1998 (accessible sur le site du Ministère de l'Education nationale.
- Tomassone R., 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave.

Pour les questions d'histoire de la langue

- Bertrand O. et Menegaldo S., 2010, *Vocabulaire d'ancien français : fiches à l'usage des concours*, Paris, A. Colin.
- Guillot R., 2008, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion.
- Helix L., 1999, *L'épreuve de vocabulaire d'ancien français, Fiches de sémantique*, Paris, Editions du Temps.
- Laborderie N., 2015, *Précis de phonétique historique*, Paris, A. Colin. [1re éd. 1994, Nathan]
- Joly, G., 2009, *Précis d'ancien français*, Paris, A. Colin.

• EC2 : Lettres classiques

Grammaire du latin et grammaire du grec

Il est conseillé aux étudiants de continuer à utiliser les manuels de grammaire qui les ont accompagnés durant leur formation en licence. Les plus usuels :

- Ragon É. & Dain A., *Grammaire grecque*, Paris, de Gigord, 2005.
- Allard J. & Feuillâtre É., *Grammaire grecque*, Paris, Hachette, 1983.
- Sausy L. , *Grammaire latine complète*, Paris, Eyrolles, 2010.
- Morisset R., Gason J., Thomas, A. *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, 1994.

Syntaxe grecque et syntaxe latine

- Bizos M., *Syntaxe grecque*, Paris, Vuibert, 1997.
- Ernout A. et Thomas Fr., *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 2002.

Pour une approche de la langue adossée aux travaux récents de linguistique et de grammaire

- Bertrand J., *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 2008.
- Bortolussi B., *La grammaire du latin*, Paris, Hatier, Collection Bescherelle, 2000 (pour une approche synthétique du latin)
- Lavency M., Vsus, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs, Paris, Duculot, 1985.

En complément, une heure/étudiant est prévue pour des simulations d'oraux concours au second semestre

UE 12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestre 1	**Didactique-Savoirs pour l'enseignement**		2 crédits ECTS
UE12 : Didactique de la langue Méthodologie concours	25 heures	Code :	Format : TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : Martine Dordain — Angers : Justine Juret — Le Mans : Aurélie Palud			

DESCRIPTIF

Il s'agit de travailler les enjeux didactiques de l'enseignement de la langue. Cette UE propose aussi une méthodologie pour traiter la partie « Didactique de la langue » des épreuves écrites et orales du Capes.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE12	**X et/ou X**			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Riegel M., Pellat J-C, Rioul R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF
- Tomassone R. 1998. *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Delagrave
- Cogis D. 2005. *Pour enseigner et apprendre l'orthographe*. Paris : Delagrave Pédagogie et formation
- Chartrand S.G. (dir.) 2016. *Mieux enseigner la grammaire*. Pistes didactiques et activités pour la classe. Montréal : ERPI

UE 13 UE 23

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestre 1 et 2	**Contexte d'exercice**		3 crédits ECTS
UE13 et UE23 : Contexte d'exercice	25 heures (S1) 25 heures (S2)	Code :	Format : CM - TD
Noms et courriels des enseignants : Nantes : Guylaine Cado — Angers : Théo Henri — Le Mans : Jean-Claude Jamet			

DESCRIPTIF

Ces UE visent la connaissance du système éducatif à travers son organisation, ses finalités, ses problématiques et la capacité à se situer dans un établissement public local d'enseignement en tant que futur enseignant. L'étude du contexte d'exercice inclut la dimension «culture numérique et éthique professionnelle».

Ces UE préparent à la question d' « ouverture professionnelle » qui clôt l'épreuve d'admission au CAPES «Analyse de situation professionnelle ».
Certaines séances peuvent donner lieu à des regroupements interdisciplinaires (tronc commun) et/ou interdegrés.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE17	**X et/ou X**			
Contrôle continu UE27	**X et/ou X**			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Auduc, J. L. (2013). *Le système éducatif français aujourd'hui. Un état des lieux*. Paris : PUF.
- Prairat, E. (2009). *De la déontologie enseignante*. Paris : PUF.
- Perrenoud Philippe, *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, Paris, ESF, 2004

UE 14
UE 24

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestres 1 et 2	**Langue vivante**		3 crédits ECTS
UE 14 et UE 24 : Langue vivante	20 heures (S3) 0 heure (S4)	Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Claire Paris (anglais), Béatrice Madec (espagnol) Angers : Sandrine Lumeau (anglais) Le Mans : Noëlla Gaigeot et Judith McManus			

DESCRIPTIF

Le niveau visé est B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
Rappel : ces UE ne sont pas compensables.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE14	**X et/ou X**			
Contrôle continu UE24	**X et/ou X**			

UE 15/25
EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestres 1 et 2	**Mise en situation professionnelle et Recherche**		7 crédits ECTS
EC1 : Ingénierie didactique et analyse de l'activité	20 heures (S1) 20 heures (S2)	Code :	Format : TD - TP
Noms des intervenants : Nantes : Rachel Druet Angers : Orianne Moretti Le Mans : Eric Thiriet			

DESCRIPTIF

Il s'agit, en lien avec les différentes sessions de stage, d'observer et d'analyser des situations d'enseignement du français pour en comprendre les composantes, le fonctionnement et les enjeux. Il s'agit aussi de préparer progressivement à la conduite de séances.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE15	**X et/ou X**			

UE 15/25 EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestres 1 et 2	**Mise en situation professionnelle et Recherche**		7 crédits ECTS
EC2 : Recherche	24 heures (S1) 24 heures (S2)	Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Catherine Huchet Le Mans : Caroline Julliot, Anne Princen et Aurélie Palud, Laetitia Tabard, Jane Wottawa		Angers : Orianne Moretti, Vincent Polblanc	

DESCRIPTIF

L'objectif est de comprendre les enjeux d'une démarche de recherche à visée professionnalisante, de faire acquérir les méthodes de travail propres à la recherche en didactique du français et en sciences de l'éducation, et d'accompagner la construction et l'écriture du travail intermédiaire de recherche demandé en fin de M1.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE15	**X et/ou X**			
Contrôle continu UE25	**X et/ou X**			

UE 22 EC1 et 2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestre 2	**Didactique-Savoirs pour l'enseignement**		5 crédits ECTS
EC1 : Epistémologie et didactique du français **EC2 : Didactique - simulation oraux concours**	EC1 : 25 heures EC2 : 1 heure	Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Martine Dordain Le Mans : Aurélie Palud		Angers : Martine Dordain , Orianne Moretti	

DESCRIPTIF

Il s'agit d'interroger les processus de transposition des savoirs littéraires et linguistiques dans les classes, et d'apprendre à construire des séquences d'enseignement.

Cette UE prépare à l'épreuve « Analyse de situation professionnelle » de l'oral du Capes.

L'EC2 permet de disposer d'une heure de suivi par étudiant, notamment pour des simulations d'oraux au second semestre (épreuve d'option)

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE22	**X et/ou X**			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- B Dufays J-L, Gemenne Louis, Ledur D., *Pour une lecture littéraire*, De Boeck, 2005
- Bucheton D. (avec la collaboration de Danielle Alexandre et de monique Jurando), *Refonder l'enseignement de l'écriture*, Retz, 2014
- Anne Vibert, *Faire place au sujet lecteur en classe :quelles voies pour renouveler les approches de la lecture analytique au collège et au lycée ?*, http://eduscol.education.fr

UE 22 options

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 1 Semestre 2	**Didactique-Savoirs pour l'enseignement**		5 crédits ECTS
UE 22 : Options	30 heures	Code :	Format : TD

Noms des intervenants :
Nantes :
- Littérature et langue française : Rachel Druet
- Langue et culture de l'antiquité (option lettres classiques, langues et cultures de l'antiquité) : Laurence de Massot
- Latin (Latin pour lettres modernes) : Laurence de Massot
- Cinéma : Ivane Frot

Angers :
- Littérature et langue française : Martine Dordain , Orianne Moretti
- Théâtre : Orianne Moretti

Le Mans :
- Littérature et langue française : Anne Princen
- Français langue étrangère et langue seconde : Isabelle Audras, Karine Benali

DESCRIPTIF

En vue de l'épreuve d'option du CAPES, il s'agit d'apprendre à faire l'analyse problématisée d'un corpus à en proposer une exploitation didactique pour un niveau de classe donné.

Les étudiants qui s'engagent sur les options Théâtre, cinéma, ou FLE doivent disposer d'une culture préalable dans le domaine choisi (acquise par exemple dans des options lycée ou dans leur parcours universitaire).

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Options UE22	**X et/ou X**			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

D'une manière générale, le rapport de jury est à lire très attentivement ainsi que toutes les indications bibliographiques qui lui sont adjointes.
http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE 31/41 EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Savoirs disciplinaires et didactiques**		10 crédits ECTS
EC1 : Savoirs littéraires ou linguistiques pour l'enseignement	18 heures (S3) 18 heures (S4)	Code : Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Marie Blain et Isabelle Ligier-Degauque Le Mans : Caroline Julliot, Jane Wottawa		Angers : Laurence Teyssandier, Frédérique Le Nan	

DESCRIPTIF

Des spécialistes des départements Lettres modernes apportent de compléments disciplinaires et éclairent des objets d'étude des programmes de français du collège ou du lycée (genres, histoire littéraire, questions linguistiques).

Sur le site de Nantes, et en rapport avec le département « Lettres anciennes », les étudiants « Lettres classiques », peuvent se composer un programme spécifique « Littérature et culture de l'antiquité / textes et représentations du monde antique » : voir le détail de l'offre dans la brochure Master MEEF éditée par le département de Lettres anciennes.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE31	**X et/ou X**			
Contrôle continu UE41	**X et/ou X**			

UE 31/41 EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Savoirs disciplinaires et didactiques**		10 crédits ECTS
EC2 : Epistémologie et didactique du français	18 heures (S3) 18 heures (S4)	Code : Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Formateurs Inspé et intervenants extérieurs Le Mans : Aurélie Palud, Moïsa Pariaud, Anne Princen, Eric Thiriet		Angers : Orianne Moretti	

DESCRIPTIF

Dans le cadre de la formation par alternance, on s'intéresse aux activités d'apprentissage des élèves en cours de français. On vise les objectifs suivants :

- Approfondir les questions vives de la didactique du français (lecture, écriture, langue, oral) au collège et au lycée.
- Fournir des repères issus de la recherche en didactique et consolider les techniques de l'ingénierie didactique.
- Favoriser la mutualisation des expériences et le débat entre les étudiants.
- Prendre en compte la complexité de la co-activité des enseignants et des élèves en cours de français.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE33 - EC1	**50%**	**50%**		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

Daunay B., Reuter Y., Schneuwly B. (dir) (2011). *Les concepts et les méthodes en didactique du français*. Namur: Presses Universitaires de Namur.

UE 31/41 EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Savoirs disciplinaires et didactiques**		10 crédits ECTS
EC3 : Enseigner le français avec le numérique	12 heures (S3) 12 heures (S4)	Code : Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Martine Dordain et Christelle Guillot Angers : Martine Dordain Le Mans : Delphine Le Balleux, Moïsa Pariaud, Eric Thiriet, Claire Sani			

DESCRIPTIF

Il s'agit de découvrir, puis d'exploiter en cours de français, les différentes possibilités offertes par les nombreux outils numériques. Logiciels, sites de ressources, blogs sont au service de la lecture, de l'écriture, de la langue, de l'oral.

Objectifs de l'UE :

- identifier la place du numérique en cours de français
- explorer les outils numériques au service des compétences des élèves (B 2i au collège) et des savoirs de la discipline (collège et lycée)
- concevoir des objets numériques pour la classe : pour les élèves / pour le professeur / pour construire des connaissances / pour mettre en œuvre des dispositifs didactiques.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE33 - EC4				

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- *Guide TICE pour le professeur de français*. Paris : CRDP et Weblettres, 2012
- *Enseigner les lettres avec le numérique*. Paris : Ministère de l'Éducation nationale, 2010
- Donohue Lisa, Rivest François, *Lire et écrire à l'ère des TIC*. Montréal : Chenelière éducation, 2013. 92 p.

Des outils pour le français et les langues anciennes, Les Dossiers de l'ingénierie éducative, mars 2008, n° 61. _http://www2.cndp.fr/DOSSIERSIE/61/som61.asp.

UE 31/41 EC1a/EC2a

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Savoirs disciplinaires et didactiques**		10 crédits ECTS
EC31a : Didactique Langues et cultures de l'Antiquité **EC32a : Didactique Lettres modernes**	12 heures (S3) 12 heures (S4)	Code : Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Option Lettres modernes : Nantes : Ivane Frot, Orianne Moretti Angers : Orianne Moretti Le Mans : Delphine Le Balleux, Aurélie Palud, Moïsa Pariaud, Anne Princen, Eric Thiriet Option Lettres classiques Nantes : Magali Sénéchal, Claire Thevenin			

DESCRIPTIF

Deux modules de formation différents sont proposés : approfondissement d'un thème en didactique du français pour les étudiants « Lettres modernes », et didactique des langues anciennes pour les étudiants « Lettres classiques ».

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE33 - EC2	**X et/ou X**			

UE 32 UE 42

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Contexte d'exercice**		5 crédits ECTS
UE 32 et UE 42 : Contexte d'exercice	25 heures (S3) 25 heures (S4)	Code : Code :	Format : CM - TD
Noms des intervenants : Nantes : Marina Ferreruela Le Mans : Claire Sani, Jean-Claude Jamet		Angers : Théo Henri	

DESCRIPTIF

Les UE Contexte d'exercice du métier visent à une meilleure connaissance des savoirs généraux de l'enseignant. Cette connaissance contribue au développement des compétences et identités professionnelles des étudiants débutant dans l'enseignement à travers différentes approches possibles : historique, sociologique, juridique (finalités de l'École, politiques éducatives, aspects institutionnels...). On abordera par exemple les points suivants : l'autorité, les conflits scolaires et la loi dans la classe ; la diversité des publics, et en particulier des situations de handicap ; les processus d'orientation et d'évaluation des élèves ; la prévention des violences scolaires ; la laïcité et la lutte contre les discriminations ; la relation avec les familles. L'étude du contexte d'exercice inclut aussi la dimension «environnement numérique professionnel».

Certaines séances peuvent donner lieu à des regroupements interdisciplinaires (tronc commun) et/ou interdegrés.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE32	**X et/ou X**			
Contrôle continu UE42	**X et/ou X**			

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Bucheton Dominique, *Les postures enseignantes* : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Francais/67/5/RA16_C3_FRA_1_oral_pratique_postures_enseignantes_573675.pdf
- Dubet François, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, 2010.
- Rufo M., Choquet M., *Regards croisés sur l'adolescence, son évolution, sa diversité*, Eds Anne Carrière, 2007
- Robbes Bruno, *Les trois conceptions actuelles de l'autorité*, Cahiers pédagogiques, 28 mars 2006 : http://www.cahiers-pedagogiques.com/Les-trois-conceptions-actuelles-de-l-autorite
- Laïcité : des repères pour en parler et l'enseigner : http://www.inspe.univ-nantes.fr/63953718/0/fiche___pagelibre/
- Dossier « les relations école-familles », CRDP Limousin, MàJ mai 2015 : http://www.educasources.education.fr/selection-detail-145917.html

UE 33 UE 43

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Langue vivante**		3 crédits ECTS (S3)
UE 33 et UE 43 : Langue vivante	15 heures (S3) 0 heure (S4)	Code : Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Claire Paris (anglais), Béatrice Madec (espagnol) Le Mans : Laïli Dor (anglais)		Angers : Lucie Monfleur	

DESCRIPTIF

Le niveau visé est B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

Obtenir ces UE est indispensable pour obtenir le MEEF 2 dans la mesure où elles ne sont pas compensables.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE33	**X et/ou X**			

UE 34/44 EC1

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Mise en situation professionnelle et Recherche**		12 crédits ECTS (S3) 15 crédits ECTS (S4)
EC1 : Analyse de l'activité de l'enseignant et de l'élève	20 heures (S3) 20 heures (S4)	Code : Code :	Format : TD (S3) TD et TP (S4)
Noms des intervenants : Nantes : Martine Dordain et Geneviève Henry Angers : Orianne Moretti Le Mans : Moïsa Pariaud, Eric Thiriet			

DESCRIPTIF

Ces UE visent à accompagner la construction des compétences et de l'identité professionnelles. Il s'agit de fournir un étayage intensif à la prise de fonction (dans le cas du stage en responsabilité) et d'aider les étudiants, à travers des mutualisations d'expériences et des analyses de pratiques, à se positionner dans leur parcours de formation et dans leur processus de professionnalisation. Les tuteurs Inspé assurent aussi des visites dans les classes des stagiaires en responsabilité.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE34	**X**	**et/ou X**		
Contrôle continu UE44	**X**	**et/ou X**		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

- Barrère A. (2002). *Les enseignants au travail*. Paris: L'Harmattan.
- Bucheton D. (2009). *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*. Toulouse: Octarès.
- Perrenoud P. (1996). *La communication en classe : onze dilemmes* In Enseigner : agir dans l'urgence, décider dans l'incertitude. Savoirs et compétences dans un métier complexe. Paris, ESF.

UE 34 EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Mise en situation professionnelle et Recherche**		12 crédits ECTS
EC2 : Recherche	18 heures (S3)	Code :	Format : TD
Noms des intervenants : Nantes : Martine Dordain, Rachel Druet, Geneviève Henry et Catherine Huchet Angers : Orianne Moretti, Vincent Polblanc Le Mans : Aurélie Palud, Moïsa Pariaud, Anne Princen, Eric Thiriet			

DESCRIPTIF

Le mémoire de master, à travers des séminaires et un suivi individualisé, favorise une approche scientifique des questions professionnelles.

La soutenance permet d'apprécier le processus de formation autant que la qualité des connaissances produites. Les dimensions épistémologique, méthodologique et la valorisation professionnelle du mémoire constituant les axes d'évaluation, cette UE permettra à l'étudiant de disposer des repères nécessaires pour situer son travail, que ce soit par le biais de séminaires ou dans le cadre d'un suivi individualisé.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE34	**X**	**et/ou X**		
Contrôle continu UE44	**X**	**et/ou X**		

RÉFÉRENCES CONSEILLÉES

La recherche dans votre Inspé des repères pour réussir son mémoire
http://www.inspe.univ-nantes.fr/82522086/0/fiche___pagelibre/&RH=1223642640840

UE 34 EC 3 et 4
UE 44 EC 2 et 3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation			
Mention Second degré - Parcours Lettres			
Master 2 Semestres 3 et 4	**Mise en situation professionnelle et Recherche**		12 crédits ECTS (S3) 15 crédits ECTS (S4)
UE34-EC3 : Suivi activité professionnelle (S3) **UE34-EC4 : Suivi recherche (S3)** **UE44-EC2 : Suivi activité professionnelle (S4)** **UE44-EC3 : Suivi Mémoire (S4)**	3 heures (S3) 4 heures (S4)	Code : Code :	Format : TD (S3) TD et TP (S4)
Noms des intervenants : Aurélie Palud, Moïsa Pariaud, Anne Princen, Eric Thiriet			

DESCRIPTIF

Ces heures de suivi sont dévolues à des visites en établissement et à des entretiens, en relation avec les pratiques de classe ou la recherche.

ÉVALUATION

	Écrit	Oral	Exposé	Dossier
Contrôle continu UE34	**X et/ou X**			
Contrôle continu UE44	**X et/ou X**			

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles «que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier» a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des «professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune» et des «praticiens experts des apprentissages», deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :
1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : *« ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte »*, chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre *« la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments »*.

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.
Sont ainsi définies :
- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.
Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.
Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des

parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.
Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.
Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.
La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier et à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.
En particulier, à l'école :
- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :
- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :
- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.
En particulier, à l'école :
- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

En particulier, au lycée professionnel :
- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'appren-

tissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.
En particulier, à l'école :
- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :
- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :
- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ; - entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.
En particulier, à l'école :
- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
- gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
- gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :
- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevé ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.
Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.
Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (http://www.univ-nantes.fr/intranet).
- En tapant l'adresse http://madoc.univ-nantes.fr directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc…) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants
Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc
Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyez un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.
L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

LES PUBLICATIONS DE L'INSPÉ ACADÉMIE DE NANTES

LA REVUE RESSOURCES, POUR LA FORMATION, L'ÉCOLE ET LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

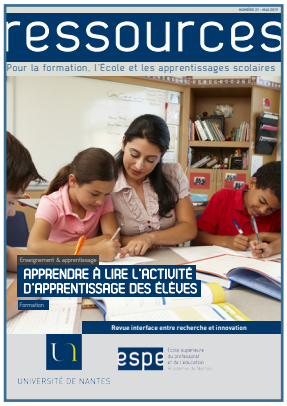
Cette revue interface entre recherche et innovation veut donner accès à la diversité d'approches scientifiques des recherches, des expérimentations menées en Inspé. Elle souhaite permettre aux chercheurs, formateurs, professionnels et étudiants de publier leurs travaux de recherche, d'innovation ou d'expérimentation.



Lecture et écriture : des recherches en ESPE
Avril 2018



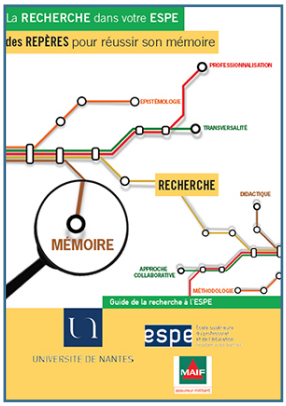
Travaux de recherche des étudiants de l'ESPE
Décembre 2018



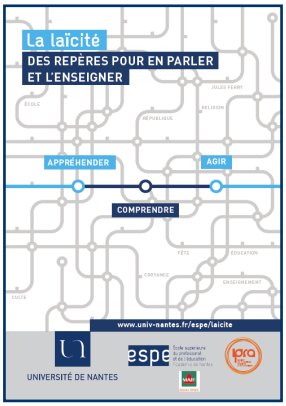
Apprendre à lire l'activité d'apprentissage des élèves
Avril 2019

LES LIVRETS DE LA COLLECTION REPÈRES

Dans un format court et accessible, les livrets «Repères» exposent des connaissances et des réflexions sur des questions vives de la formation des enseignants. Les contributions de différents acteurs proposent trois types d'apports pour aider à se situer dans la formation : des repères sur les enjeux, des repères pour comprendre, des repères pour agir.



La recherche dans votre ESPE, des repères pour réussir son mémoire



La laïcité, des repères pour en parler et l'enseigner



L'accompagnement, des repères pour se former aux métiers de l'éducation

L'ensemble de ces ouvrages est disponible en prêt dans les CRD des sites de formation et en version numérique sur :
www.inspe.univ-nantes.fr/recherche-innovation/

UNIVERSITÉ DE NANTES

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Nantes

Site de Nantes
4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers
7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval
Parc Universitaire de Laval
3, rue Georges Charpak
53810 Changé
02 44 02 25 03

Site du Mans
11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon
221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00

université angers

Le Mans Université

académie Nantes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES
02 53 59 23 00
www.inspe.univ-nantes.fr

Inspé de l'Académie de Nantes
@InspeNantes